



A2-Dispositif d'irrigation	A4-Conservation Eau	A5-Canalisations Assainissement	A5-Canalisations Eau
A9-Zone Agricole Protégée	AC1-Monuments historiques Classés	AC1-Monuments historiques inscrits	
AC2-Sites Naturels Classés	AC2-Sites Naturels inscrits	AC4-Patrimoine architectural et urbain	
AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone	AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone	AR5-Ouvrages militaires terrestres	
AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat	AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché	AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné	
EL3-Navigation Halage	EL3-Navigation Marchepied	EL7-Servitudes d'alignement	EL11-Interdiction d'accès Voie express
I1-Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques			
I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques			
I4-Lignes aériennes Électricité	I4-Lignes aériennes Électricité	I4-Poste Électricité	
SI1-Installations aéroportives	Navigation Points kilométriques	PM1-Risques naturels PPR	
PM2-Installations classées Zones Piézométriques		PM3-Risques technologiques	
PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Centre de réception et zone de garde	PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection	PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire	PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone secondaire
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale	PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau	PT2-Altitudes NGF	PT3-Lignes téléphone et télégraphe
T1-Voies ferrées	T5-Aéronautique Décollage	T5-Altitudes NGF	
T8-Aéronautique Obstacles Centre de réception et zone de garde	T8-Aéronautique Obstacles Zone de protection	T8-Altitudes NGF	
T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire	T8-Aéronautique Obstacles Zone secondaire	T8-Aéronautique Obstacles Faisceau	
Commune	Arrondissement		

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H** DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°8

**LYON 6e arrondissement**

ANNEXE  
C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique  
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement  
OFF1\_MDL\_M48\_SV\_SERVITUDES\_C\_OFFICIEL\_LYON6E\_47\_081429

MÉTROPOLE GRAND LYON Agence d'urbanisme de l'air métropolitaine lyonnaise